



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Service de Lutte contre la pauvreté,**  
**la précarité et l'exclusion sociale**  
**15 décembre 2009**

**LUTTE CONTRE LA PAUVRETE. RAPPORT 2008-2009.**  
**Une contribution au débat et à l'action politiques.**

**Ce mardi 15 décembre, à la veille de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, actif au sein du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, a publié son cinquième rapport bisannuel «Lutte contre la Pauvreté : une contribution au débat et à l'action politiques».**

La présentation de ce rapport, en présence du Premier ministre, de M. Philippe Courard, Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et la Lutte contre la pauvreté, et des représentants des ministres compétents en matière de coordination de la lutte contre la pauvreté aux niveaux régional et communautaire, permet de faire un tour d'horizon des principaux défis et pistes de travail en matière de lutte contre la pauvreté en Belgique.

Plusieurs constats sont à épinglez, qui prennent un relief particulier dans le contexte de la crise :

1. **L'exercice des droits : un parcours du combattant** : si, en théorie, les inégalités de droits ne sont pas admises, force est de constater que la mise en œuvre de ce principe pour les personnes vivant dans des conditions socioéconomiques défavorables est loin d'être acquise.
2. **L'orientation scolaire : valorisation des compétences ou renforcement des inégalités ?** L'orientation scolaire à l'entrée du secondaire et lors du passage du premier au deuxième degré, tout comme le retard scolaire, restent fortement déterminés par l'origine sociale des élèves. Le système scolaire devrait pourtant contribuer à diminuer les inégalités.
3. **Les critères d'emploi convenable** : un emploi ne peut constituer une issue à la pauvreté que s'il permet réellement d'améliorer ses conditions de vie, de vivre dignement et se projeter dans l'avenir, soi et sa famille. Les critères d'emploi convenable doivent dès lors être développés pour renforcer la protection contre l'emploi précaire.
4. Autre point d'attention capital : **l'énergie et l'eau**. De plus en plus de familles éprouvent des difficultés à payer leurs factures. La libéralisation du marché de l'énergie doit être évaluée en tenant compte de ses effets sur la vie des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. En ce qui

concerne l'eau, la dimension sociale doit être davantage développée. Par analogie avec le secteur de l'énergie, des obligations de service public devraient être prévues, tout comme un statut de client protégé.

5. Enfin, le rapport présente également les conclusions d'une recherche sur la relation entre le fait de vivre dans la pauvreté et le risque accru d'être confronté à une intervention de **l'aide à la jeunesse**.

Ce Rapport est le fruit d'une mobilisation de nombreuses organisations et d'échanges très riches. Il se veut une source tant d'information que d'inspiration pour les Gouvernements et les Parlements de notre pays, qui se sont engagés à en débattre, et paraît à un moment particulièrement opportun et symbolique. L'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et la présidence belge du Conseil de l'Union européenne constituent en effet des occasions uniques pour renouveler et concrétiser les engagements politiques en vue de donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté.

La présence, à la conférence de presse de présentation de ce rapport, du Premier ministre, du Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et la Lutte contre la pauvreté et des représentants des ministres régionaux et communautaires, a permis de souligner le caractère interfédéral de l'effort à mener.

Le rapport du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale : « Lutte contre la pauvreté. Une contribution au débat et à l'action politiques » peut être téléchargé sur le site [www.luttepauvrete.be](http://www.luttepauvrete.be) et est disponible auprès de l'Infoshop du SPF Chancellerie du Premier Ministre – 02/514.08.00.

#### **Pour plus d'informations:**

##### **Contact FR**

Françoise DE BOE

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Tél: 02-212.31.61

Mail: [francoise.deboe@cntr.be](mailto:francoise.deboe@cntr.be)

Site web: [www.luttepauvrete.be](http://www.luttepauvrete.be)

##### **Contact NL**

Henk VAN HOOTEGEM

Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Tel: 02-212.31.71

Mail: [henk.vanhootegem@cntr.be](mailto:henk.vanhootegem@cntr.be)

Website: [www.armoedebestrijding.be](http://www.armoedebestrijding.be)